

Les débuts du parti socialiste jurassien

Autor(en): **Kohler, François**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **74 (1971)**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-685068>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES DÉBUTS DU PARTI SOCIALISTE JURASSIEN *

par François Kohler

Le parti socialiste jurassien s'est constitué le 7 septembre 1919. Ce jour-là, à Sonceboz, une trentaine de délégués, représentant une quinzaine de sections, acceptaient à l'unanimité la fusion des fédérations socialistes du Jura-sud et du Jura-nord en un Parti socialiste du Jura bernois. Le nouveau parti jurassien, dont le premier président fut Léon Donzé, employé CFF de Reconvilier, comptait une vingtaine de sections, environ 800 membres cotisants, quelque 5000 électeurs sur un total de 30.000, six députés au Grand conseil et deux conseillers nationaux : Emile Ryser et Achille GrosPierre. Ces quelques chiffres indiquent que cette fondation était purement formelle. En effet, la véritable fondation du P. S. J. remonte à l'hiver 1911/1912.

C'est à Corgémont, au début du mois de novembre 1911, que fut fondée la première section. Tramelan, Sonceboz, Péry-La Heutte, Courtelary, Villeret se constituèrent avant la fin de l'année. Le 17 décembre déjà, répondant à une convocation de la section de Corgémont, une centaine de militants socialistes, réunis au Café Fédéral à Sonceboz, jetaient les bases d'un Parti socialiste du Jura-sud. La première tâche de celui-ci fut de créer des sections dans les principales communes du Jura-sud. Ainsi, au début de janvier, Arthur von Arx, président du P. S. J.-S., en compagnie d'Ernest Nobs, membre du comité directeur du parti cantonal, présidèrent l'assemblée constitutive de la section de Saint-Imier. Les sections de La Neuveville, Cortébert, Sonvilier, Moutier, Reconvilier et Renan s'organisèrent avant la fin de l'hiver. Dans le Jura-nord, deux sections furent fondées à Delémont, l'une de langue allemande en février, l'autre de langue française en mars 1912. A la même époque, les socialistes de Porrentruy se regroupaient au sein du Parti ouvrier unifié. Le Parti socialiste du Jura-nord fut fondé quelques mois plus tard : le 20 juin 1912. Ainsi, en l'espace de quelques mois, on enregistre la fondation d'une quinzaine de sections socialistes et leur réunion en deux fédérations d'arrondissement.

* Ce texte est un résumé de l'exposé. Pour plus de détails, on peut consulter l'article paru dans les « Actes » 1969, pp. 149-198.

La conjugaison de deux séries de causes rend compte de cette éclosion subite du parti socialiste dans le Jura. On peut considérer la grève à la fabrique des Longines de l'automne 1910 et le succès relatif du candidat ouvrier aux élections fédérales de 1911 dans le Jura-sud, comme les causes immédiates de ce phénomène. Mais cette soudaine flambée socialiste n'aurait constitué qu'un feu de paille, si elle n'avait pas coïncidé avec le mûrissement du mouvement syndical horloger et le renforcement de la structure du Parti socialiste bernois, et si plusieurs tentatives, plus ou moins sérieuses, d'organiser un parti ouvrier socialiste n'avaient pas préparé le terrain.

La révolution industrielle, qui se manifeste à la fin du XIXe siècle dans l'horlogerie jurassienne en substituant le travail en fabrique au travail à domicile, a eu pour effet de rendre possible la solidarité ouvrière et, par là, le développement du mouvement syndical. A ses débuts, dans les années 1880, le syndicalisme horloger reflète l'extrême division du travail dans l'industrie de la montre. Ce n'est qu'en 1911 que les quelque 2800 horlogers syndiqués jurassiens se retrouveront dans la même organisation : la Fédération des ouvriers de l'industrie horlogère qui fusionnera bientôt avec la Fédération des ouvriers métallurgistes pour former la F. O. M. H.

Les théories socialistes ont pénétré dans le Jura avant la révolution industrielle. La Première Internationale y compta plusieurs sections et, vers 1870, la Fédération jurassienne faisait du Vallon de Saint-Imier le centre du mouvement anarchiste. Au tournant du siècle, l'action de diverses associations ouvrières prépara la fondation du parti socialiste : les sociétés du Grütli, groupées en Fédération ouvrière jurassienne vers 1890 ; les Unions ouvrières, sortes de cartels syndicaux locaux, qui participèrent à la mise sur pied de l'éphémère Fédération socialiste jurassienne en 1903 ; les Cercles ouvriers par leur activité culturelle et politique. Le Parti socialiste suisse, fondé en 1888, et le parti cantonal, qui prit le nom de Parti socialiste bernois en 1905, de même que les bastions socialistes de Bienne et La Chaux-de-Fonds ont contribué pour une bonne part à la formation du P.S.J., soit par le truchement de la presse, soit par l'envoi de propagandistes et de conférenciers. En 1905, les socialistes du Jura-sud formèrent une des fédérations du parti cantonal. La fondation de 1911 marque l'aboutissement de plus de trente années d'effort.

En 1922, date de son organisation définitive, le P. S. J. compte alors 1100 adhérents et environ 4300 électeurs. Non seulement ses 27 sections se situent toutes dans les villes et les gros bourgs industriels, mais encore son implantation électorale coïncide dans une large mesure avec la géographie industrielle. Il obtient la majorité de ses

suffrages dans les dix plus grandes communes. Le parti socialiste a rencontré une résistance plus forte dans les milieux catholiques, non seulement à cause de la condamnation de sa doctrine par l'Eglise, mais surtout à cause de l'existence du parti démocratique catholique, de l'action de la presse conservatrice et la formation d'organisations ouvrières chrétiennes-sociales. Quant à la composition sociale du P. S. J., il est permis de supposer, faute de renseignements plus précis, que les ouvriers syndiqués, en majorité horlogers, forment la base du parti. Il faut relever aussi un fort contingent d'ouvriers et d'employés des chemins de fer, qui, à Delémont, constituent les deux tiers des effectifs de la section. Parmi les cadres, la proportion des ouvriers diminue au profit des personnes exerçant une profession indépendante du patronat de l'industrie privée.

De cette double approche historique et sociologique, il ressort que le Parti socialiste jurassien à ses débuts est l'organisation politique du mouvement ouvrier jurassien parvenu à une certaine conscience de classe.

II. DISCUSSION

résumée par Françoise Emmenegger

LE PARTI LIBÉRAL-RADICAL

représenté par M. Jean Schnetz

1. *Les archives.* Elles sont inexistantes jusqu'en 1950 ou du moins éparses et non localisées. Depuis cette date cependant, le parti a commencé à se préoccuper de son histoire.
2. *L'organisation du parti.* M. Schnetz souligne d'abord la totale autonomie du parti libéral-radical sur le plan jurassien, à tel point qu'il peut être considéré comme un parti cantonal. Ses organes sont constitués, à partir du sommet, par un Bureau comprenant un président et un secrétaire non permanent ; un Comité directeur composé des membres du Bureau et des présidents des Fédérations de district ; un Comité central qui compte environ 50 membres répartis par district selon les résultats